



**Aéroport Nice Côte d'Azur
Rue Costes et Bellonte
06206 NICE**

DOSSIER Ad'AP

Agenda d'Accessibilité Programmée

PIECE N°2

**Dossier N° : A531721528
Rapport N° : 8701848-001-1
Date : 22 septembre 2015**

Table des matières

1. PRESENTATION	3
2. CONTEXTE	3
3. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT	3
4. SYNTHÈSE.....	4
5. STRATEGIE DE MISE EN ACCESSIBILITE	5
6. ETAT DES LIEUX	6
➤ Portiques de sécurité	6
➤ Accès aux passerelles.....	6
➤ Accès sur la piste	6
➤ Banque d'accueil enregistrement	6
7. DEROGATIONS.....	7
➤ Port du Beal.....	7
8. ANNEXE.....	8
➤ Annexe 1 (Classements ERP des établissements)	9
➤ Annexe 2 (budget prévisionnel par année et par établissement).....	12
➤ Annexe 3 (Calendrier prévisionnel par établissement)	13
➤ Annexe 4 (Etat des lieux et calendrier prévisionnel de mise en accessibilité par établissement).....	14
a) Parking G2	14
b) Parking P1.....	15
c) Parking P2.....	16
d) Parking P3.....	17
e) Parking P4.....	18
f) Parking P5.....	19
g) Parking P6 – Cheminement extérieur.....	21
h) Parking P7.....	23
i) Parking P8.....	24
j) Parking P9.....	25
k) Terminal Aviation Affaires.....	26
l) Terminal 1 coté Ville	27
m) Terminal 1 coté piste	31
n) Terminal 2 coté ville.....	35
o) Terminal 2 coté piste	38
p) Aérogare Cannes Mandelieu	41
q) Port du Beal	44

1. PRESENTATION

Ce dossier a été établi à la demande de l'Aéroport de Nice Côte d'Azur par Apave pour répondre aux exigences de l'article L.111-7-5 du code de la construction et de l'habitation.

Il comporte les informations nécessaires à l'instruction de la demande de validation d'un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) établi par l'Aéroport de Nice Côte d'Azur sur le document CERFA n° 15246-01.

Une demande de dérogation est formulée. Elles correspondent à l'impossibilité l'Aéroport de Nice Côte d'Azur pour de réaliser les travaux pour des motifs techniques économiques sur le Port du Beal.

Cette demande d'Ad'AP concerne 15 établissements recevant du public sur plusieurs périodes.

Durée de l'agenda d'accessibilité programmée proposée : **6 ans**

2. CONTEXTE

L'Aéroport de Nice Côte d'Azur d'investit depuis plusieurs années dans une démarche visant à améliorer l'accessibilité de personnes handicapées au sein de leurs établissements. A ce titre, ce dernier a investit près d'un millions d'euros depuis 2004 dans différentes actions visant à améliorer l'accessibilité des installations (voir Tableau 1: Tableau Investissement Adaptabilité et Accessibilité, ci-dessous).

Année	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Totaux	Moyenne
Programme Adaptabilité et Accessibilité en €	14 480	98 748	103 934	68 296	241 116	48 926	94 612	163 073	39 243	40 515	62 991	975 934	88 721

Tableau 1: Tableau Investissement Adaptabilité et Accessibilité

3. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

La liste détaillée des établissements, ainsi que leurs classements ERP, est jointe à l'**annexe 1** du présent document.

L'Aéroport de Nice Côte d'Azur se décompose ainsi :

Site de Nice :

- Parking G2
- Parking P1
- Parking P2
- Parking P3
- Parking P4
- Parking P5
- Parking P6 (cheminement extérieur)
- Parking P7
- Parking P8
- Parking P9
- Terminal 1
- Terminal 2
- Terminal Aviation Affaires

Site de Mandelieu

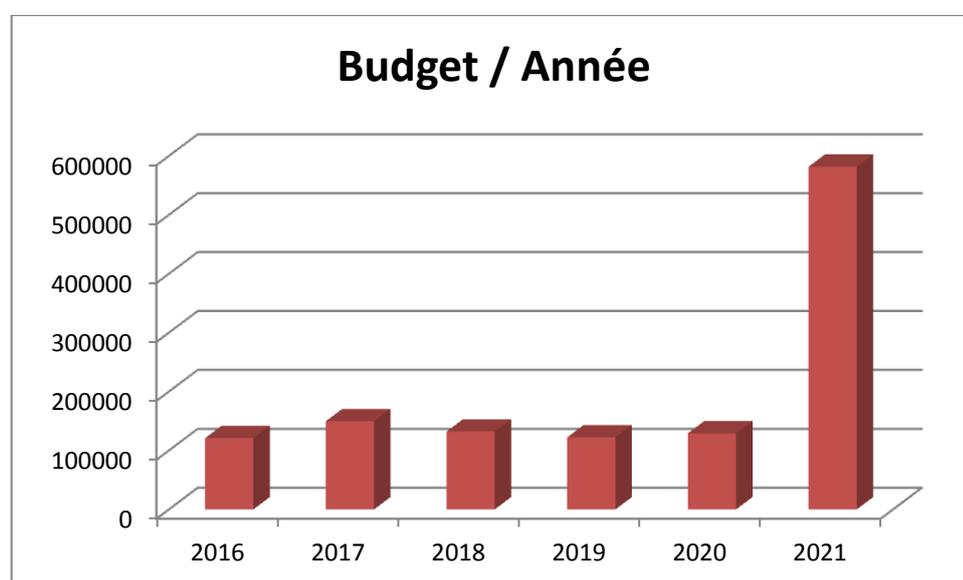
- Aérogare de Cannes Mandelieu
- Port du Beal

4. SYNTHÈSE

Le détail des investissements, par année et par établissement, est joint en **annexe 2** du présent document.

Le montant de l'investissement total est estimé à **1 235 670 € HT** (hors frais de maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, repérages avant travaux, ...).

Un calendrier présentant le début et la fin prévisionnels des actions d'accessibilités de chaque établissements est joint en **annexe 3** du présent document.

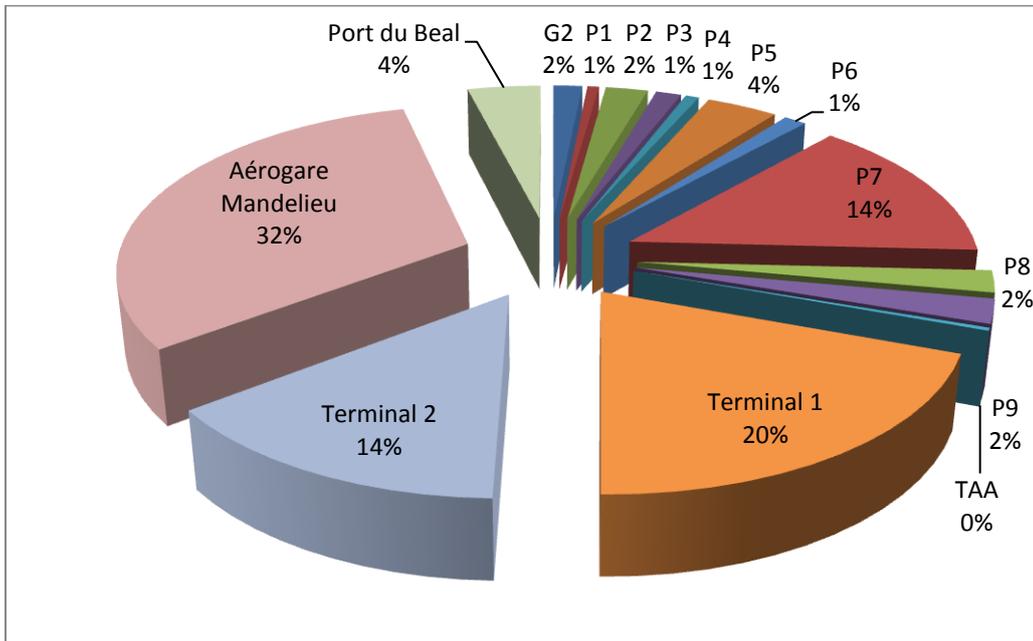


Nota : Le budget de l'année 2021 semble supérieur aux budgets des autres années. Toutefois ce dernier est impacté par la mise en œuvre de deux ascenseurs (Aérogare de Mandelieu et Parking P7) aux budgets respectifs de 300000€ et 150000€ H.T. Les délais de mise en œuvre de ces derniers peuvent paraître importants mais nécessitent des modifications structurelles importantes sur les établissements concernés et doivent faire l'objet d'une phase de préparation importante (études, devis, dossiers administratifs,...). Par ailleurs, le budget relatif à ces travaux n'étant pas prévu à ce jour, il est nécessaire de planifier ce dernier au moins 5 ans à l'avance.

A titre d'information, le budget 2021 sans ces deux ascenseurs aurait été de 131650€ H.T.

5. STRATEGIE DE MISE EN ACCESSIBILITE

La répartition des travaux suivant les établissements est la suivante :



La stratégie de mise en accessibilité, dans le choix et la planification des actions, prend en compte les priorités suivantes :

- Tous les travaux nécessaires à la mise en accessibilité d'un établissement seront réalisés dans le cadre d'une même opération.
- Seront traité en priorité les actions nécessaires à l'accessibilité aux terminaux.
- L'accès, la circulation et la mise à disposition des informations nécessaires aux seins des établissements viendront en complément.
- La prise en compte des différentes catégories d'handicap sera également une priorité pour l'Aéroport Nice Côte d'Azur.

Nota : Il ne sera pas possible d'envisager des mesures de mutualisation ou de substitution. En effet, l'ensemble des services proposés aujourd'hui par l'Aéroport Nice Côte d'Azur doivent toujours être opérationnels. Aussi, à ce jour, des mesures compensatoires sont déjà prévues sur l'ensemble des parcours en cas de dysfonctionnement ou d'imprévus (modes dégradés). Ces modes dégradés seront donc conservés et renforcés en cas de nécessité.

L'Aéroport de Nice Côte d'Azur propose donc un agenda d'accessibilité programmé sur **six ans**. Cette demande est justifiée par les points suivants :

- Le nombre important de bâtiments à mettre en accessibilité (15 ERP).
- La nécessité de consulter plusieurs entreprises ou de lancer des marchés pour la réalisation des travaux.
- Le montant important des investissements nécessaires (**1 235 670 € HT**) rapporté au budget moyen annuel de travaux consacrés par l'Aéroport Côte d'Azur (voir Tableau 1: Tableau Investissement Adaptabilité et Accessibilité).

L'Aéroport de Nice Côte d'Azur tient également à mettre en avant leur investissement dans le domaine de l'accessibilité et de l'adaptabilité depuis des années.

6. ETAT DES LIEUX

Lors de notre diagnostic, les dispositions architecturales et les aménagements propres à assurer l'accessibilité des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ont été vérifiés afin que ces dernières satisfassent aux obligations définies aux articles 2 à 19 de l'arrêté du 08 décembre 2014.

L'ensemble des anomalies constatées, ainsi que les dates prévisionnelles et les budgets, sont détaillées en Annexe 4 (Etat des lieux et calendrier prévisionnel de mise en accessibilité par établissement) du présent dossier.

Toutefois, comme le précise l'article 1 de cet arrêté, des solutions d'effet équivalent peuvent être mises en œuvre dès lors que celles-ci satisfont aux mêmes objectifs. Des dispositions répondant à cet article 1^{er} sont déjà mises en place et ont été relevées et détaillées ci-dessous. Ces dispositions ne font pas l'objet de dérogation.

➤ Portiques de sécurité

Les portiques de sécurité, permettant le contrôle des passagers avant de pénétrer sur la zone d'embarquement, ne sont pas adaptés aux personnes en fauteuil roulant (largeur 72cm). En effet, la largeur des portiques de sécurité est inférieure au 77 cm exigés par l'arrêté du 08 décembre 2014. Toutefois, à ce jour, il n'existe pas de portique de sécurité, utilisable au sein des aéroports (certification particulière), d'une largeur suffisante. Aussi, des passages adaptés ont été créés et sont disponibles, à proximité des ces portiques, où des contrôles manuels sont réalisés.

Cette solution permet de satisfaire aux mêmes objectifs et ne fait donc pas l'objet d'une demande de dérogation.

➤ Accès aux passerelles

Les accès aux passerelles comportent des pentes trop importantes (parfois proche de 10% sur plusieurs mètres). Toutefois, ces pentes ne sont pas modifiables car ces dernières dépendent de l'architecture de l'établissement et de son mode de fonctionnement (nécessité d'adaptation à la hauteur des avions). Toutefois, l'accès à ces zones ne peut pas être réalisé sans l'accompagnement par du personnel qualifié. Aussi, en cas de nécessité, ou sur simple demande, le personnel est mobilisé pour l'accompagnement des personnes en difficulté, sur ces cheminements.

Cette solution permet de satisfaire aux mêmes objectifs et ne fait donc pas l'objet d'une demande de dérogation.

➤ Accès sur la piste

Les cheminements extérieurs coté piste ne sont pas correctement représentés. Toutefois, l'utilisation de ces derniers ne peut se faire qu'avec un accompagnement par du personnel qualifié. En effet, des personnes seules ou non accompagnées ne sont pas autorisées à emprunter ces cheminements. De plus, en cas de présence de personnes présentant un handicap, ces dernières sont systématiquement prises en charge par du personnel et du matériel adaptés.

Cette solution permet de satisfaire aux mêmes objectifs et ne fait donc pas l'objet d'une demande de dérogation.

➤ Banque d'accueil enregistrement

Les banques d'enregistrements ou de contrôles sur les terminaux ne possèdent pas de tablettes ou des tablettes non adaptées. En effet, ces dernières, lorsqu'elles existent, ne présentant pas les caractéristiques minimales imposées par l'arrêté du 08 décembre 2014. Toutefois, ces banques d'enregistrement et de contrôle ne sont pas destinées à des fonctions de lecture ou d'écriture de la part des usagers. Aussi, conformément à l'article 5§2, il n'y a pas nécessité de modifications.

La présence et l'utilisation de ces dernières ne fait donc pas l'objet d'une demande de dérogation.

7. DEROGATIONS

Les raisons de nos demandes de dérogation sont motivées par le fait que le législateur a prévu un certain nombre de cas dans lesquels il est possible de demander une dérogation aux règles d'accessibilités handicapé, notamment, en ce qui nous concerne, l'impossibilité technique résultant de l'environnement du bâtiment (article R. 111-19), et lorsqu'il y a une disproportion manifeste entre les améliorations apportées d'une part, et leur coûts, leurs effets sur l'usage du bâtiment ou la viabilité de l'exploitation de l'établissement, d'autre part. Une dérogation est donc demandée concernant le cheminement extérieur du Port du Beal. Les contraintes motivant cette demande de dérogation sont explicitées ci après.

➤ Port du Beal

L'accès aux pontons et à la rive droite du port du Beal se fait par un cheminement étroit et très difficilement modifiable (passage <50cm par endroit, escalier et cheminement de pierres,...).



Une demande de dérogation est donc formulée pour motif d'impossibilité technique.

En effet, l'élargissement du cheminement est impossible à réaliser. De plus, l'accès aux bateaux par une personne à mobilité réduite nécessite forcément une assistance. Aussi, à ce jour, en cas de présence de personnes à mobilité réduite, des places plus accessibles, à proximité d'une rampe de mise à l'eau, peuvent être attribuées et une assistance par du personnel de l'établissement a été mise en place.

Cette disposition doit faire l'objet d'une demande de dérogation au près de la commission d'accessibilité.

8. ANNEXE



➤ **Annexe 1 (Classements ERP des établissements)**

Etablissement N°1			
Nom de l'établissement	Parking G2 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°2			
Nom de l'établissement	Parking P1 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°3			
Nom de l'établissement	Parking P2 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°4			
Nom de l'établissement	Parking P3 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°5			
Nom de l'établissement	Parking P4 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°6			
Nom de l'établissement	Parking P5 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS >1000 véhicules		

Etablissement N°7			
Nom de l'établissement	Parking P6 (cheminements extérieurs) - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	Parking P6 non soumis à l'arrêté du 08 décembre 2014 (>2007)		

Etablissement N°8			
Nom de l'établissement	Parking P7 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°9			
Nom de l'établissement	Parking P8 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°10			
Nom de l'établissement	Parking P9 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	PS <1000 véhicules		

Etablissement N°11			
Nom de l'établissement	Terminal Aviation Affaires - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	3eme catégorie GA activités M,L,N,W,Y		

Etablissement N°12			
Nom de l'établissement	Terminal 1 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	1er catégorie GA activités L,M,N,R,V,W,Y		

Etablissement N°13			
Nom de l'établissement	Terminal 2 - Aéroport Nice Côte d'Azur		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	NICE
Adresse de l'ERP	Aéroport Nice Côte d'Azur Rue Costes et Bellonte 06206 Nice		
Classement sécurité incendie	1er catégorie GA activités L,M,N,R,V,W,Y		

Etablissement N°14			
Nom de l'établissement	Aérogare - - Aéroport Cannes Mandelieu		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	CANNES LA BOCCA
Adresse de l'ERP	245 Avenue Francis Tonner		
Classement sécurité incendie	3ème catégorie GA activités W		

Etablissement N°15			
Nom de l'établissement	Port du Béal		
Département d'implantation	Alpes Maritimes (06)	Commune d'implantation	CANNES LA BOCCA
Adresse de l'ERP	245 Avenue Francis Tonner		
Classement sécurité incendie	Port de plaisance		

➤ **Annexe 2 (budget prévisionnel par année et par établissement)**

Année Etablissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total € H.T / établissement
G2					19280		19280
P1	3750		4000				7750
P2	24250		4000				28250
P3		8000	7000			2000	17000
P4			8960				8960
P5	25700		20000	2000			47700
P6	500	9900	4600				15000
P7	8000			5000	12000	150000	175000
P8						26250	26250
P9	2800			1140		25100	29040
TAA				3500			3500
T1 coté ville	13920	74660	5650	16500	2500	34200	147430
T1 coté piste	2520	18260		38000	31100	7000	96880
T2 coté ville	25000	15500	25070	8000	12000	11200	96770
T2 coté piste	420	960	19900	25400	25000	7500	79180
TOTAL NICE	106860	127280	99180	99540	101880	263250	797990
Aérogare Mandelieu	13160	17380		22700	27180	308500	388920
Port du Beal	960	5000	32900			9900	48760
TOTAL MANDELIEU	14120	22380	32900	22700	27180	318400	437680
Total / année	120980	149660	132080	122240	129060	581650¹	1235670

¹ Le budget de l'année 2021 semble supérieur aux budgets des autres années. Toutefois ce dernier est impacté par la mise en œuvre de deux ascenseurs (mandelieu et parking P7) aux budgets respectifs de 300000€ et 150000€. A titre d'information, le budget 2021 sans ces deux ascenseurs serait de 131650€.

➤ **Annexe 3 (Calendrier prévisionnel par établissement)**

Etablissement	Département d'implantation	Date prévisionnelle de début de la 1ère action de mise en accessibilité de l'ERP	Date prévisionnelle de fin de la dernière action de mise en accessibilité de l'ERP
G2	Alpes Maritimes (06)	2020	2020
P1		2016	2018
P2		2016	2018
P3		2017	2021
P4		2018	2018
P5		2016	2019
P6		2016	2018
P7		2016	2021
P8		2021	2021
P9		2016	2021
TAA		2019	2019
T1 coté ville		2016	2021
T1 coté piste		2016	2021
T2 coté ville		2016	2021
T2 coté piste		2016	2021
Aérogare Mandelieu		2016	2021
Port du Beal		2016	2021

➤ **Annexe 4 (Etat des lieux et calendrier prévisionnel de mise en accessibilité par établissement)****a) Parking G2**

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Cheminement depuis T2 - 2020	L'accès au parking G2 n'est pas suffisamment signalé depuis les sorties du terminal T2	Mettre en place une signalisation adaptée	2020	1280
Places adaptées - 2020	Le nombre de places adaptées est insuffisant (< 2%)	Aménager une place de stationnement adaptée supplémentaire	2020	8000
Circulation piétonne depuis places PMR - 2020	Le cheminement piéton d'accès aux places PMR n'est pas contrasté (visuel et tactile)	Mettre en place un repérage visuel et tactile sur ce cheminement piéton	2020	10000

b) Parking P1

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Circulation parking - 2016	Le cheminement piétons n'est pas contrasté (accès aux véhicules).	Contraster l'ensemble du cheminement piéton d'accès aux véhicules et installer des bandes de guidage podotactile depuis les places adaptées	2016	3750
Borne d'appel PMR - 2018	La borne d'appel n'est pas repérée par un dispositif visuel et tactile depuis les places PMR	Mettre en place un repérage visuel et tactile depuis les places PMR	2018	4000

c) Parking P2

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Cheminement Extérieur P2 -> T1 - 2016	L'accès au parc P2 n'est pas repéré de façon continue depuis le terminal 1 (absence de signalétique aux intersections, dans la traversée du parc P1)	Mise en place des panneaux indicateurs sur poteau (*4)	2016	1600
Borne d'appel PMR - 2018	La borne d'appel n'est pas repérée par un dispositif visuel et tactile depuis les places PMR	Mettre en place un repérage visuel et tactile depuis les places PMR	2018	4000
Places sous sol - 2016	Les places adaptées ne sont pas toutes repérées verticalement et individuellement	Ajouter de la signalisation verticale sur chaque place.	2016	3150
Escaliers sous sol à Rdc (x4) - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	2000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		500
	Les nez de marche ne sont pas contrastés	Contraster les nez de marche		3000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		4000
	Les mains courantes, en bas des escaliers, créent un obstacle au niveau des circulations horizontales	Placer un dispositif de protection afin d'éviter les risques de chocs avec les mains courantes situées en bas de chaque volée.		2000
	Le cheminement en bas de l'escalier présente des grilles avec des orifices de plus de 2 cm.	Changer les grilles par des modèles adaptés		8000

d) Parking P3

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Circulation piétons - 2017	Le cheminement piéton depuis le terminal 1 jusqu'aux places PMR n'est pas repéré (visuel et tactile).	Mettre en place un repérage visuel (contrasté) et tactile sur l'ensemble du cheminement piéton	2017	5000
	Le cheminement présente des trous ou fentes supérieurs à 2 cm (grille)	Mettre en place des éléments ne comprenant pas de trous ou fentes de plus de 2 cm		3000
Trottoir devant T1 (accès depuis P3, P4, P8, G1,..) - 2021	Les pentes du cheminement devant le terminal 1 sont trop importantes (pente 14.5% sur 1.3m). Toutefois ce cheminement doit faire l'objet d'une refonte complète.	Reprendre le cheminement extérieur afin de respecter les pentes admissibles	2021	2000
Borne d'appel PMR - 2018	La borne d'appel n'est pas repérée par un dispositif visuel et tactile depuis les places PMR	Mettre en place un repérage visuel et tactile depuis les places PMR	2018	4000
Stationnement - 2018	L'emplacement de la place de stationnement n'est pas correctement signalé depuis la limite de propriété	Mettre en place une signalisation verticale sur l'ensemble des places	2018	3000

e) Parking P4

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Places de stationnement - 2018	Absence de passage piéton clairement repéré (contraste et tactile) pour la traversée de la voirie depuis les places de stationnement vers le cheminement balisé au sol.	Créer un passage piéton au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2018	2000
Sortie PMR vers navette - 2018	Le cheminement piéton d'accès à la sortie vers la navette n'est pas repéré.	Mettre en place un repérage visuel et tactile sur le cheminement d'accès à la navette. Une signalétique adaptée devra également être mise en place (avec sigle PMR).	2018	5000
Cheminement devant la sortie G1 (commun avec P3, P8 et P4) - 2018	Les choix des cheminements (P3, P4, P8) ne sont pas suffisamment signalés	Mettre en place une signalisation adaptée (mise en place de panneaux)	2018	960
	Le dévers du cheminement est supérieur à 3 % (5.3 % sur les deux côtés)	Réduire le dévers à moins de 3 %		1000

f) Parking P5

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Rampes de communication piétonnes entre niveaux - 2019	Les pentes du cheminement sont trop importantes (>10% sur 20m). Toutefois, ces rampes sont doublées d'escaliers et d'ascenseurs accessibles au PMR.	Mettre en place une signalisation adaptée sur le cheminement PMR (mise en place de panneaux avec sigle PMR)	2019	2000
Passages piétons depuis P5 vers T2 - 2016	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (absence de bandes d'éveil à la vigilance)	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2016	4200
Escaliers métalliques proches ascenseurs (x2) - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de chaque volée	2016	3000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		1500
	Les nez de marche sont glissants et non contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		5000
Bornes d'appel Tous handicaps" - 2018"	Les éléments de signalisation ne sont pas suffisants (manque de signalisation et de guidage podotactile)	Adapter la signalétique et mettre en place un guidage podotactile, afin de permettre d'identifier ces bornes	2018	20000
Escalier au fond de la zone C - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		500
	Les nez de marche sont glissants et non contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		2000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		1000
Escalier N°3 (zone C - coté parking des loueurs) - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		500
	Les nez de marche sont glissants et non contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		2000

	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		1000
Escalier N°4 (zone B - coté parking des loueurs) - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		500
	Les nez de marche sont glissants	Changer le revêtement des nez de marche		2000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		1000

g) Parking P6 – Cheminement extérieur

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Passage piéton sortie P6 - 2017	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (bande d'éveil à la vigilance)	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2017	2100
	Les passages piétons ne possèdent pas de bandes de guidage podotactiles.	Mettre en place des bandes podotactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		240
Passage piéton face P6 vers arrêt bus - 2017	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (absence de bande éveil à la vigilance)	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2017	2100
	Les passages piétons ne possèdent pas de bandes podo-tactiles.	Mettre en place des bandes podotactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		240
Passage piéton à proximité de l'entrée P7 - 2017	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2017	2100
	Les passages piétons ne possèdent pas de bandes podo-tactiles.	Mettre en place des bandes podotactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		600
Passage piéton face P7 - 2016	Le cheminement comporte des ressauts de plus de 2 cm	Supprimer les ressauts de plus de 2 cm	2016	260
	Les passages piétons ne possèdent pas de bandes podo-tactiles.	Mettre en place des bandes podotactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		240
Passage piéton face bâtiment "Chronopost" - 2017"	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (absence de bande d'éveil à la vigilance)	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2017	2100
	Les passages piétons ne possèdent pas de bandes de guidage podo-tactiles.	Mettre en place des bandes podo-tactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		240
	Absence d'information et de signalisation d'accès à la navette T1/T2 (accès au terminal 2 impossible pour les PMR par le cheminement piéton)	Mettre en place une signalétique adaptée pour indiquer l'accès à la navette (avec sigle PMR)		180
Passage piéton entre parking des loueurs et P5 - 2018	Le cheminement comporte des grilles avec des fentes de plus de 2 cm	Mettre en place des éléments ne comprenant pas de trous ou fentes de plus de 2 cm	2018	2000

	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		2100
	Les passages piétons ne possèdent pas de bandes podo-tactiles.	Mettre en place des bandes podo-tactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		500

h) Parking P7

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Sortie piétons parking P7 - 2020	Les pentes du cheminement sont trop importantes (12% sur 15m)	La mise en conformité des pentes du cheminement étant impossible sans modifications structurelles très importantes, il convient de mettre en place une borne d'appel PMR qui sera clairement identifiée et balisée (cheminement contrasté et tactile) afin de permettre aux personnes le désirant de demander une assistance depuis le parking.	2020	12000
Cheminement depuis les places adaptées - 2019	Le cheminement piétons d'accès aux véhicules depuis l'entrée de l'établissement n'est pas repéré (absence de passage piéton, bande de guidage podo-tactile, bande d'éveil à la vigilance, ...)	Mettre en place un cheminement piéton contrasté avec des bandes de guidage podo-tactiles et bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2019	5000
Escalier RDC vers R-1 - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
	Les nez de marche ne sont pas contrastés et sont glissants	Contraster les nez de marche		800
	Absence de main courante	Mettre en place une main courante de chaque côté		1000
Escalier entre RDC et étages - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	800
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		600
	Les nez de marche sont glissants et ne sont pas contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		3000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		1000
Ascenseur - 2021	Ascenseur hors service et non conforme	Mettre en conformité cet ascenseur	2021	150000

i) Parking P8

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Circulation des piétons sur le parking - 2021	Le cheminement piéton d'accès aux places PMR n'est pas repéré (contraste visuel et tactile)	Mettre en place un repérage visuel et tactile sur l'ensemble du cheminement piétons (accès aux places PMR)	2021	10000
	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas tous signalés (absence de passage piétons, bande éveil à la vigilance, ...)	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		4200
Trottoir sortie P8 - 2021	Le cheminement présente des trous ou fentes supérieurs à 2 cm	Supprimer les trous ou fentes de plus de 2 cm	2021	500
Cheminement depuis P8 vers P3 - 2021	Absence de passage piéton sur la traversée de la voirie (bande d'éveil à la vigilance et contraste visuel)	Mettre en place un passage piéton sur l'ensemble de cette traversée	2021	5000
Passage piéton sortie tunnel P8 vers P3 - 2021	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (absence de bande d'éveil à la vigilance d'un côté)	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2021	1050
Traversée de P3 - 2021	Le cheminement extérieur n'est pas repéré et contrasté	Mettre en place un repérage visuel et tactile du cheminement extérieur	2021	5000
Accès navette - 2021	Absence d'élément de signalisation précisant l'accès à la navette T1/T2	Compléter la signalisation par la mise en place de panneaux complémentaires (sigle PMR)	2021	500

j) Parking P9

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Cheminement PMR - 2021	Les croisements des circulations piétons depuis les places PMR avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (absence de passage piétons)	Réaliser un passage piétons permettant de rejoindre le cheminement piétons (bande d'éveil à la vigilance, guidage podotactiles et contrasté, bateaux, éclairage, ...)	2021	3000
Passage piéton sortie du parking - 2021	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (absence de bande d'éveil à la vigilance d'un coté et de guidage podotactile)	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance et des bandes podotactiles au niveau des croisements des voies piétons et véhicules	2021	2100
	L'éclairage du passage piéton n'existe pas	Renforcer l'éclairage extérieur		10000
Cheminement piéton contrasté en sortie du parking - 2016	Le cheminement piéton passe d'un coté à l'autre de la voirie sans passage piétons.	Le cheminement extérieur doit être continu	2016	2800
Accès navette - 2019	Absence d'éléments de signalisation précis sur la possibilité d'utiliser la navette pour des personnes PMR	Adapter la signalétique par la mise en place de panneaux complémentaires (sigle PMR)	2019	180
Stationnement PMR - 2021	Le nombre de places adaptées est insuffisant (< 2 %)	Aménager quatre place(s) de stationnement adaptée(s) supplémentaires près de l'entrée du parking (aménagement avec modifications structurelles)	2021	10000
Places PMR - 2019	L'emplacement de la place de stationnement n'est pas correctement signalé depuis la limite de propriété	Mettre en place une signalisation verticale au dessus de chaque place	2019	960

k) Terminal Aviation Affaires

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Banques d'accueil boutiques - 2019	Des banques d'accueil ne sont pas adaptées (avia partner, Newjet, Landmark aviation, Holiair monaco, Swissport).	Modifier les banques d'accueils concernés (x5)	2019	2500
Sanitaires - 2019	Le lavabo de l'espace sanitaire n'est pas adapté (hauteur > 0.70m)	Changer le lavabo par un lavabo accessible	2019	1000

I) Terminal 1 coté Ville

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Cheminements extérieurs - 2016	Les cheminements d'accès aux entrées principales ne sont pas repérés	Mettre en place un repérage visuel et tactile du cheminement extérieur (depuis arrêt navette jusqu'au guichet d'accueil en passant par la porte A00)	2016	7500
Borne internet - 2017	La hauteur de la tablette est trop importante (82 cm pour 80cm)	Modifier la hauteur de la tablette de travail	2017	500
	Présence d'un siège fixe	Modifier ou remplacer le siège		500
Accès vers zone portique de sécurité Employés / marchandises" R+1 - 2017"	Absence d'éléments d'information interdisant l'accès au public	Adapter la signalétique	2017	90
Escaliers extérieurs (x2) structure métalliques proche P1 - 2019	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2019	2000
	Il n'existe pas de contremarche de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		1500
	Les nez de marches ne sont pas contrastés et sont glissants	Changer le revêtement des nez de marche (contrasté et non glissants)		3000
Escaliers depuis la cour extérieure" vers RDC (x2) - 2017"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1560
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		2160
Guichets d'accueil boutiques - 2019	Les banques d'accueils de nombreuses boutiques ne sont pas adaptées (Flying7air, Nice Hélicoptère, Azur Hélicoptère, Heli sécurité, Heli Air monaco, Avia partner (x3), Lufthansar, Map handing, Turkish Airlines, Menzies,...	Modifier les banques d'accueils	2019	6000
Guichets location voitures - 2019	Les banques d'accueil ne sont pas adaptées (EuropCar, Hertz, Avis, Sixt, Entreprise)	Modifier les banques d'accueil	2019	2500
Comptoir (non utilisé) vers douane - 2021	La banque d'accueil n'est pas adaptée	Modifier la banque d'accueil (si utilisation du comptoir)	2021	1500

Boite aux lettres La Poste" - 2021"	Un élément est implanté en saillie latérale de plus de 15 cm sur le cheminement.	Déplacer ou mettre en place un rappel tactile ou un prolongement au sol afin d'être repérables et d'éviter le danger.	2021	200
	L'équipement n'est pas à la bonne hauteur (1.5m mesuré)	Adapter l'équipement aux personnes à mobilité réduite (90<htr<1.3m)		500
RIA Proximité porte D3 - 2017	Un élément est implanté en saillie latérale de plus de 15 cm sur le cheminement.	Mettre en place un rappel tactile ou un prolongement au sol afin d'être repérables et d'éviter le danger.	2017	500
Borne de contact N°11 - 2021	Le signal lié au fonctionnement du dispositif n'est pas adapté (uniquement sonore)	Modifier le dispositif pour qu'il émette un signal sonore (avec boucle magnétique) et visuel	2021	3500
Escalier proche Loueurs de voitures" - 2016"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	1500
Escalier accès R-1 (sanitaires et P2) - 2016	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	1500
Escalier vers R+1 (centre d'affaires/restaurant) - 2020	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2020	1500
	Il n'existe pas de contremarche de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		1000
Escalier (x2) vers Départ / niveau restaurant La Nicarda" - 2017"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
Escalier vers restaurant La Nicarda" - 2017"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		1000
Escalier issue proche Zone délivrance des badges" - 2018"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	800
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		200
	Absence de mains courantes de chaque côté	Mettre en place une main courante de chaque côté		2000
	La porte vitrée n'est pas suffisamment repréée	Mettre en place deux bandes contrastée		250

Escalier zone délivrance des badges" - 2017"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	2000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		400
	Absence de dispositif élévateur pour les personnes à mobilité réduite	Mettre en place un EPMP par exemple		32500
Escalier vers Restaurant La Niçarda" - 2016"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2016	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		500
Escalier vers R+2 centre d'affaires - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		600
	La main courante n'est pas contrastée	Peindre la main courante		300
Escalier centre d'affaires depuis ascenseur GELAS 11 - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	4000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		450
	Les mains courantes sont inaccessibles	Mettre en place une main courante supplémentaire		1000
Ascenseur GELAS 11 - 2016	Il n'existe pas de signal sonore sur le palier prévenant de l'ouverture des portes (non fonctionnel sur l'ensemble des niveaux)	Mettre en conformité l'ascenseur selon les prescriptions de la norme NF EN 81 70	2016	500
EPMP Centre d'affaire GELAS 11 - 2016	Absence de dispositif d'appel à proximité de l'élévateur	Mettre en place un dispositif d'appel relié à l'accueil	2016	200
Escalier mécanique accès R-1 (sanitaires et P2) - 2016	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2016	240
Escalier mécanique vers R+1 (centre d'affaires/restaurant) - 2016	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2016	240

Escalier mécanique vers Restaurant La Niçarda" - 2016"	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2016	240
Portes / parois vitrées T1 coté ville - 2017	De nombreuses parois ou portes vitrées ne sont pas suffisamment repérables (porte sortie A00, zone départ hélicoptère, porte accès P2, porte vitrée accès zone délivrance badge", gare routière, ...)"	Mettre deux bandes adhésives sur les parois vitrées	2017	25000
Sanitaires proche sortie P3, P4, P8 - 2021	Des éléments sont implantés en saillie latérale de plus de 15 cm sur le cheminement (distributeur).	Mettre en place un rappel tactile ou un prolongement au sol afin d'être repérables et d'éviter le danger.	2021	200
Sanitaires centre d'affaires R+2 - 2021	Il n'y a pas de sanitaire accessible	Créer un sanitaire adapté	2021	30000

m) Terminal 1 coté piste

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Escalier extérieur sur piste prox. Porte B17 livraison bagage / correspondance" - 2019"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2019	1500
	Il n'existe pas de contremarches contrastées de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		4000
	Les nez de marche sont glissants et non contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		3000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée et n'est pas contrastée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		2000
Escaliers extérieurs 10A/B à 14C (x6) - 2019	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de chaque volée	2019	10000
	Il n'existe pas de contremarche contrastée de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		6000
	Les nez de marche ne sont pas contrastés	Contraster les nez de marche		6000
Escalier extérieur proximité porte A5 - 2019	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2019	1000
	Il n'existe pas de contremarche contrastée de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		1000
	Les nez de marches ne sont pas contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		1000
Escalier extérieur zone Départ Hélicoptère" - 2020"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2020	1000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
	Les nez de marche sont glissants et non contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		800
	Absence de mains courantes de chaque côté	Mettre en place une main courante de chaque côté		4000

Comptoirs boutiques - 2019	Les banques d'accueil ne sont pas adaptées sur les boutiques suivantes (Heli Air Monaco, Accueil affaires, Servi bagage, Dutty Free, Avia Partner)	Modifier les banques d'accueil	2019	2500
Circulation face porte A5 - 2017	La circulation présente un obstacle non signalé à moins de 2,20 m du sol	Mettre en place un obstacle limitant l'accès à cette zone	2017	500
Ecran en saillie face porte A6 - 2017	L'élément en saillie n'est pas signalé	Signaler l'élément en saillie par un obstacle ou un marquage au sol	2017	380
RIA à proximité de la porte B10 - 2017	L'élément en saillie n'est pas signalé	Signaler l'élément en saillie par un contraste et un obstacle au sol	2017	380
Circulation Sanitaires zone B (proche accès salon Club Riviera) - 2017	Des éléments en saillie ne sont pas signalés (RIA et distributeur)	Signaler les éléments en saillie par un contraste et un obstacle au sol	2017	380
RIA N°96 Circuit Arrivés" - 2017"	L'élément en saillie n'est pas signalé	Signaler l'élément en saillie par un contraste et un obstacle au sol	2017	380
Circulation accès salon Lounge depuis Salon Club Riviera - 2016	Les pentes de la circulation sont trop importantes (15%)	Reprendre la circulation afin de respecter les pentes admissibles	2016	600
Bornes d'appel N°12 / 13 - 2021	Le signal lié au fonctionnement des dispositifs n'est pas adapté (uniquement sonore)	Modifier les dispositifs pour qu'ils émettent un signal sonore (avec boucle magnétique) et visuel	2021	7000
Escalier entre portes A33/A36 & A1/A10 - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		270
Escalier vers portes B37 à B42 - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		270
Escalier Salon Club Riviera - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1000
	Il n'existe pas de contremarche contrastée de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		1000
	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier		1000

	Il n'existe pas de contremarche contrasté de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche sur la première et la dernière marche de chaque volée		1000
		Changer le revêtement des nez de marche		1000
Escalier depuis escalier mécanique extérieurs (Correspondance/Bagages") - 2017"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		400
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		1000
Escalier vers Récupération bagages" - 2017"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		400
Escalier circuit arrivés depuis passerelles (coté A) - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		1000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée		400
Ascenseur GELAS 12 (accès Salon Riviera) - 2016	Il n'existe pas de signal sonore sur le palier prévenant de l'ouverture des portes	Mettre en conformité l'ascenseur selon les prescriptions de la norme NF EN 81 70	2016	500
Escalier mécanique extérieur SIROCCO 11 - 2016	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2016	240
Escalier mécanique extérieur SIROCCO 12 (proche A5) - 2016	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2016	240
Escalier mécanique entre portes A33/A36 & A1/A10 - 2016	Il n'existe pas de signalisation permettant de choisir entre l'équipement mobile et un autre cheminement accessible	Mettre en place une signalisation adaptée	2016	180

Escalier mécanique vers portes B37 à B42 - 2016	Il n'existe pas de signalisation permettant de choisir entre l'équipement mobile et un autre cheminement accessible	Mettre en place une signalisation adaptée	2016	180
Porte et Baie vitrées T1 coté piste - 2020	De nombreuses parois et portes vitrées ne sont pas suffisamment repérables (portes, passerelles, salons, portes anti-reflux, ...)	Mettre deux bandes adhésives sur les parois ou portes vitrées	2020	25000
Sanitaires face porte A7 - 2016	Ce sanitaire ne comporte pas de cabinet d'aisance adapté	Signaler le sanitaire adapté sur le niveau par un pictogramme, ou une signalisation, adapté	2016	200
Sanitaires face porte B12 - 2016	Le sanitaire accessible n'est pas signalé	Signaler le sanitaire adapté par un pictogramme rappelant la possibilité de leur utilisation par des personnes handicapées	2016	380

n) Terminal 2 coté ville

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Cheminevements extérieurs - 2017	Les cheminevements d'accès aux entrées principales ne sont pas repérées (depuis l'arrêt navette jusqu'à l'accueil)	Mettre en place un repérage visuel et tactile du cheminement extérieur (depuis parkings jusqu'au borne d'appel et guichet d'information)	2017	10000
Accueil information T2 - 2019	Le passage vide sous la banque d'accueil PMR est inférieur à 70 cm (67 cm mesuré).	Modifier la banque d'accueil	2019	2000
Banques Accueils RDC & R+1 - 2020	De nombreuses banque d'accueil ne sont pas adaptées (Heli Air Monaco, Azur Hélicoptère, Heli sécurité, TT car transit, EuropCar/Interrent, Citer, Sixt, Firely, non identifié, Easyjet, Securitas, Air Corsica)	Modifier les banques d'accueils afin de les rendre accessibles.	2020	12000
Boite aux lettres La Poste" - 2021"	La hauteur d'utilisation est trop importante (> 1.3m)	Réduire la hauteur à 1.3m maximum	2021	200
	L'élément en saillie n'est pas signalé	Signaler l'élément en saillie par un contraste et un obstacle au sol		500
RIA porte A2 - 2017	L'élément en saillie n'est pas signalé	Signaler l'élément en saillie par un contraste et un obstacle au sol	2017	500
RIA circulation Quick" - 2017"	L'élément en saillie n'est pas signalé	Signaler l'élément en saillie par un contraste et un obstacle au sol	2017	500
Interphones proche zone Accueil Enfant non accompagné A3" RDC - 2019"	Le signal lié au fonctionnement des dispositifs n'est pas adapté (uniquement sonore)	Modifier les dispositifs pour qu'ils émettent un signal sonore (avec boucle magnétique) et visuel	2019	2000
	Les éléments d'information et de signalisation sur les interphones sont difficilement lisibles, voir absent (2 ème interphone).	Modifier les identifications afin des les rendre visibles.		500
	Les éléments d'information et de signalisation de ces interphones ne sont pas visibles	Mettre en place une signalétique visible (panneau par exemple)		200
	L'équipement n'est pas à la bonne hauteur (1.4m mesuré)	Déplacer l'équipement à la bonne hauteur (< 1.3m)		300
Borne appel N°21 Hall Arrivé" RDC - 2021"	Le signal lié au fonctionnement des dispositifs n'est pas adapté (uniquement sonore)	Modifier le dispositif pour qu'il émette un signal sonore (avec boucle magnétique) et visuel	2021	3500

Borne appel N°22 Hall Départ" R+1 - 2021"	Le signal lié au fonctionnement du dispositif n'est pas adapté (uniquement sonore)	Modifier le dispositif pour qu'il émette un signal sonore (avec boucle magnétique) et visuel	2021	3500
Bornes internet RDC & R+1 - 2019	Présence d'un siège fixe ne permettant pas l'accès en fauteuil roulant.	Mettre en place un siège amovible.	2019	1000
	La tablette n'est pas à la bonne hauteur (82cm mesuré pour 80 cm maxi accepté)	Modifier la hauteur de la tablette		2000
Borne appel zone enregistrement C - 2021	Le signal lié au fonctionnement du dispositif n'est pas adapté (uniquement sonore)	Modifier le dispositif pour qu'il émette un signal sonore (avec boucle magnétique) et visuel	2021	3500
Escalier vers G2 - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en bas d'une volée.		1000
Escalier vers R+1 situé à proximité de l'accès G2 - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
2 Escaliers accès Rdc (arrivée) à R+1 (départ) - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	3000
	Les revêtements des nez de marche sont usés (glissants).	Changer le revêtement des nez de marche (2 x 30 marches x 2m)		3000
Escalier depuis Hall enregistrement C vers Zone embarquement (R+1) - 2018	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches	2018	1500
	Les mains courantes ne dépassent pas d'une marche en bas de chaque volée (2 concernées aux extrémités)	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en bas de chaque volée		1000
Escalier accès Restaurant Badiane - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	3000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		2500
Escalier accès Cafétéria - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	3000

	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		2500
Ascenseur accès G2 - Proche Salle prières - 2017	Il n'existe pas de signal sonore sur le palier prévenant de l'ouverture des portes	Mettre en conformité l'ascenseur selon les prescriptions de la norme NF EN 81 70	2017	500
Deux Ascenseurs proche accès A2 (Viso 8 & 9) - 2017	Il n'existe pas de signal sonore sur le palier prévenant de l'ouverture des portes	Mettre en conformité l'ascenseur selon les prescriptions de la norme NF EN 81 70	2017	1000
Deux Ascenseurs proche accès A1 (Viso 4 & 5) - 2017	Il n'existe pas de signal sonore sur le palier prévenant de l'ouverture des portes (Viso 5)	Mettre en conformité l'ascenseur selon les prescriptions de la norme NF EN 81 70	2017	2000
Ascenseur Ecrin 7 et 8 Côté Restaurant Badiane / Cafet- 2017	Il n'existe pas de signal sonore sur le palier prévenant de l'ouverture des portes	Mettre en conformité l'ascenseur selon les prescriptions de la norme NF EN 81 70	2017	1000
Escaliers mécaniques entre Arrivées" au RDC et " Départs " au R+1 - 2018"	Absence de signalisation claire permettant de choisir entre l'escalier mécanique et un autre cheminement accessible (ascenseur par exemple).	Mettre en place une signalisation adaptée (panneaux par exemple).	2018	180
	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés		240
Escaliers mécaniques vers niveaux Restaurant & Cafétéria" - 2018"	Absence de signalisation claire permettant de choisir entre l'escalier mécanique et un autre cheminement accessible (ascenseur par exemple).	Mettre en place une signalisation adaptée pour signaler les ascenseurs Ecrins 7 & 8	2018	250
	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés		600
Parois / Portes vitrées Terminal 2 coté ville - 2016	Des parois et portes vitrées ne sont pas suffisamment repérables (proche salle prières, hall arrivée, séparation coté ville/coté piste zone C, bars & restaurants,...)	Mettre des bandes adhésives sur les parois et portes vitrées	2016	25000

o) Terminal 2 coté piste

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Escaliers métalliques blanc N°40/42/44/46 (coté A) - 2019	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2019	9600
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		4800
	Les nez de marche ne sont pas contrastés et sont glissants	Contraster les nez de marche par un revêtement non glissant		8000
Borne internet proche Salon club d'Antibes (R+1) - 2019	L'équipement n'est pas à la bonne hauteur (hauteur sous tablette insuffisante 68 cm)	Adapter l'équipement aux personnes à mobilité réduite	2019	1500
Borne internet zone A (R+1) - 2019	L'équipement n'est pas à la bonne hauteur (hauteur sous tablette insuffisante 68 cm)	Aménager l'équipement à la bonne hauteur	2019	1500
Borne appel N°23, 24 (R+1) - 2021	Le signal lié au fonctionnement des dispositifs n'est pas adapté (uniquement sonore)	Cet appareil doit pouvoir émettre un signal sonore et visuel. Le personnel de l'établissement devra pouvoir visualiser l'interlocuteur. De plus, lors de leur installation ou renouvellement, ce dernier devra comporter une boucle d'induction magnétique et un retour visuel des informations principales fournies oralement.	2021	7000
Portiques de sécurité - 2016	Les portiques de sécurité ne sont pas adaptés aux personnes en fauteuil roulant (largeur 72cm). Toutefois, des passages adaptés sont disponibles où des contrôles manuels sont réalisés.	La zone où les contrôles des PMR sont réalisés est à repérer correctement par la mise en place de panneaux complémentaires	2016	270
Boite aux lettres La Poste - 2021	Un élément est implanté en saillie latérale de plus de 15 cm sur le cheminement.	Mettre en place un rappel tactile ou un prolongement au sol afin d'être repérables et d'éviter le danger.	2021	500
Escalier vers Portes A14 à A19 & B19 à B32" - 2018"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300

	La main courante ne dépasse pas d'une marche en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en bas de chaque volée		1000
Escaliers Niveau Rdc à R+1 Portes B30 à B32 - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
	La main courante ne dépasse pas d'une marche à chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en haut et en bas de chaque volée (concerne une main courante).		1000
Escalier vers Salon Club d'Antibes - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Il n'existe pas de contremarche de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		500
	La main courante n'est pas contrastée	Peindre la main courante		500
Escalier Salon Cap Ferrat - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Il n'existe pas de contremarche de 10 cm sur la première et la dernière marche	Mettre en place une contremarche contrastée sur la première et la dernière marche de chaque volée		500
	La main courante n'est pas contrastée	Peindre la main courante		500
Escalier vers A05 à A08 - 2018	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	3000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		600
Escalier zone Non Schengen" vers correspondance - 2018"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
	La main courante n'est pas contrastée	Peindre la main courante		300
Escalier zone Non Schengen" vers sortie - 2018"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500

	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
Escalier zone Schengen" vers sortie/bagage - 2018"	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2018	1500
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		300
Elevateur Personne à mobilité réduite ECRINS 2 - 2016	Les boutons de commande à l'intérieur de la cabine ne sont pas très lisibles.	Refaire l'étiquetage des boutons.	2016	150
Escalier mécanique vers Portes A14 à A19 & B19 à B32" - 2017"	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2017	240
Escalier mécanique zone Non Schengen" vers correspondance - 2017"	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2017	240
	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés		240
Escalier mécanique zone Schengen" vers sortie/bagage - 2017"	L'arrivée et le départ des pièces en mouvement ne sont pas mis en évidence par un contraste de couleur ou de lumière.	Mettre en place des dispositifs ou un éclairage contrastés	2017	240
Portes / baies vitrées T2 coté piste - 2020	Des portes et parois vitrées ne sont pas suffisamment repérables (portes A et B, accès passerelles, accès piste, ...)	Mettre deux bandes adhésives sur les parois et portes vitrées	2020	25000

p) Aérogare Cannes Mandelieu

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Sortie coté piste - 2016	Le cheminement présente des trous ou fentes supérieurs à 2 cm	Mettre en place des éléments ne comprenant pas de trous ou fentes de plus de 2 cm	2016	480
	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés (bande éveil à la vigilance).	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		6300
Accès R+1 coté restaurant - 2021	Le passage piéton donnant accès à la rampe ne possède pas de bande d'éveil à la vigilance, de bande de guidage podo-tactile et comporte une marche.	Mettre en conformité le passage piéton	2021	2500
	Les pentes du cheminement sont trop importantes (> 13% sur 15 m)	Reprendre le cheminement extérieur afin de respecter les pentes admissibles ou supprimer cet accès si installation d'un ascenseur		6000
Rampe d'accès au niveau R-1 - 2016	Les pentes du cheminement sont trop importantes et sont dangereuses (>14%)	Interdire l'accès à cette rampe par une signalétique adaptée	2016	180
Traversée piétonne devant aérogare - 2016	Le cheminement n'est pas suffisamment signalés	Mettre en place un repérage visuel contrasté et tactile sur ce cheminement piéton	2016	1000
	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas suffisamment signalés	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		2100
Accès extérieur depuis Poste de Contrôle Sécurité - 2017	Le cheminement piéton n'est pas suffisamment repéré	Refonte complète du PARIF et du cheminement prévue en 2017	2017	3500
Traversées piétonnes voirie - 2020	Le cheminement extérieur n'est pas repéré	Mettre en place un repérage tactile sur l'ensemble des traversées piétons	2020	5000
	Les croisements des circulations piétons avec les voies de circulation de véhicules ne sont pas signalés	Mettre en place des bandes d'éveil à la vigilance au niveau des croisements des voies piétons et véhicules		10500
	Des traversées pour piétons ne présentent pas de bateaux (entrée parking, voie avec terre plein central, carrefour à proximité de Nostalgic Aviation". "	Mettre en place des bateaux sur toutes les traversées concernées.		10500
Portes automatiques coté Piste - 2016	Les portes coulissantes automatiques ne comportent pas de repères contrastés en partie haute et basse	Mettre en place deux bandes contrastées de 5 cm de hauteur, situées à 110 et 160 cm de hauteur.	2016	400

Zone parking sécurisé - 2017	Le nombre de places adaptées est insuffisant (manque 1 place)	Aménager une place de stationnement adaptée supplémentaire	2017	1050
	L'emplacement de la place de stationnement n'est pas correctement signalé (absence de signalisation verticale)	Mettre en place une signalisation verticale		480
	L'accès depuis la place adaptée n'est pas représenté (contrasté visuel et tactile) et présente une marche (trottoir)	Reprendre le cheminement extérieur		5000
Remarque générale places adaptées - 2019	L'emplacement de la place de stationnement n'est pas correctement signalé depuis la limite de propriété	Mettre en place une signalisation verticale sur chaque place	2019	2000
	Les places adaptées ne sont pas reliées à l'aérogare par un cheminement visuel contrasté et un guidage podotactile.	Mettre en place un repérage tactile et contrasté depuis l'ensemble des places PMR vers l'aérogare.		20000
Accueil aérogare - 2019	La banque d'accueil est à une hauteur supérieure à 80cm (84 mesurés).	Modifier la banque d'accueil	2019	500
	Les éléments d'information et de signalisation de l'accueil ne sont pas visibles en tout point.	Adapter la signalétique		200
Téléphone appel - 2016	Le système ne permet pas à des personnes sourdes, ou malentendantes, ou à des personnes muettes, de signaler leur présence au personnel et d'être informées de la prise en compte de leur appel. En effet, le signal lié au fonctionnement du dispositif d'accès n'est pas sonore et visuel (uniquement sonore à ce jour). Enfin, ce système n'est pas munis d'un système permettant au personnel de l'établissement de visualiser le conducteur (signal vidéo) - toutefois une vision directe depuis l'accueil est possible.	Cet appareil doit pouvoir émettre un signal sonore et visuel. Le personnel de l'établissement devra pouvoir visualiser l'interlocuteur. De plus, lors de leur installation renouvellement, ce dernier devra comporter une boucle d'induction magnétique et un retour visuel des informations principales fournies oralement.	2016	1600
Accueil Handing - 2016	La hauteur de la banque d'accueil est supérieure à 80cm (84 mesurés).	Modifier la banque d'accueil	2016	500
Accueils boutiques - 2020	La banque d'accueil de la boutique Europ'Car n'est pas adaptée.	Modifier la banque d'accueil	2020	500

Porte automatique Contrôle police" depuis Arrivé - 2016"	Les portes coulissantes automatiques ne comportent pas de repères suffisamment contrastés en partie haute et basse.	Mettre en place deux bandes contrastées de 5 cm de hauteur, situées à 110 et 160 cm de hauteur.	2016	200
Porte accès zone restaurant depuis rampe extérieure - 2016	Les parois vitrées ne sont pas suffisamment repérées	Mettre deux bandes adhésives sur les parois vitrées	2016	400
Escalier RDC à R-1 - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	1000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		200
	Les nez de marche ne sont pas contrastés	Contraster les nez de marche et les rendre non glissants		700
Escalier RDC à R+1 - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	2000
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		450
	Les nez de marche ne sont pas contrastés	Contraster les nez de marche et les rendre non glissants.		1000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en haut et en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en bas de chaque volée		2000
Accès R-1 & R+1 - 2021	Il n'existe pas d'ascenseur qui distribue l'ensemble des niveaux.	Installer un ascenseur pour desservir les différents niveaux accessible au public	2021	300000
Sanitaire accessible - 2020	Le lavabo de l'espace sanitaire R-1 n'est pas adapté	Modifier le lavabo afin qu'il respecte les caractéristiques dimensionnelles d'accessibilité (partie inférieure vide sur au moins 30cm)	2020	590
Sanitaire accessible - 2020	La barre d'appui ne reste pas à position relevée (R-1).	Modifier la barre d'appui afin qu'elle puisse être maintenue en position relevée.	2020	90

q) Port du Beal

LIEU	CONSTAT	PRECONISATIONS	ANNEE	PRIX €
Accès aux pontons	Les caractéristiques du terrain ne permettent pas la réalisation d'un cheminement accessible (pentes trop importantes, cheminement trop étroit et non modifiable, passerelles difficilement accessibles,...).	Faire une demande de dérogation		0
Accès aux sanitaires - douche - 2018	Le dévers du cheminement est supérieur à 3 %	Reprendre le cheminement extérieur afin de respecter les pentes admissibles	2018	8000
Circulation port - abri - 2021	Le cheminement présente des trous ou fentes supérieurs à 2 cm (devant le bungalow)	Mettre en place des éléments ne comprenant pas de trous ou fentes de plus de 2 cm	2021	4000
Accès bureau port - 2021	Le cheminement comporte des ressauts de plus de 2 cm	Supprimer les ressauts de plus de 2 cm	2021	1000
Interphone accès port - 2018	Le système ne permet pas à des personnes sourdes, ou malentendantes, ou à des personnes muettes, de signaler leur présence au personnel et d'être informées de la prise en compte de leur appel. En effet, le signal lié au fonctionnement du dispositif d'accès n'est pas sonore et visuel (uniquement sonore à ce jour). Enfin, ce système n'est pas muni d'un système permettant au personnel de l'établissement de visualiser le conducteur (signal vidéo).	Cet appareil doit pouvoir émettre un signal sonore et visuel. Le personnel de l'établissement devra pouvoir visualiser l'interlocuteur. De plus, lors de leur installation ou renouvellement, ce dernier devra comporter une boucle d'induction magnétique et un retour visuel des informations principales fournies oralement.	2018	5000
2 places adaptées - 2016	L'emplacement de la place de stationnement n'est pas correctement signalé depuis la limite de propriété	Mettre en place une signalisation verticale	2016	960
Accueil bureau port - 2021	Il n'y a pas de douche accessible (marche de 38 cm et équipement non adapté)	Créer une douche adaptée	2021	4900
Escalier accès au port - 2017	Il n'existe pas de bande d'éveil à la vigilance à 50 cm de la première marche en partie haute	Mettre en place une bande d'éveil à la vigilance en haut de l'escalier	2017	0
	Les premières et dernières contremarches ne sont pas contrastées	Peindre les premières et dernières contremarches		0
	Les nez de marche sont glissants et non contrastés	Changer le revêtement des nez de marche		5000
	La main courante ne dépasse pas d'une marche en bas de chaque volée	Prolonger la main courante horizontalement de la longueur d'une marche en bas de chaque volée		0

Sanitaires - 2018	Il n'y a pas de sanitaire accessible (accès par une marche de 38 cm et aménagement non conforme).	Refaire un bloc sanitaire adapté	2018	15000
Douche - 2018	Il n'y a pas de douche accessible (marche de 38 cm et équipement non adapté)	Créer une douche adaptée	2018	4900

